

COMMUNE D'ANTOINGT

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Il est prévu qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la commune soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021 en respectant les principes budgétaires (annualité, universalité, unité, équilibre, et antériorité). Il constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel. Il est voté par l'assemblée délibérante et cet acte autorise le maire, ordonnateur, à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Il se compose de deux sections le fonctionnement (ou exploitation) et l'investissement.

Le budget primitif 2021 a été voté le 7 avril 2021 par le conseil municipal et peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

1 -Contexte et priorités du budget

La commune d'ANTOINGT fait partie de l'Agglo Pays d'Issoire depuis le 1^{er} janvier 2017.

L'Agglo Pays d'Issoire a pris la compétence du périscolaire au 1^{er} janvier 2019 et l'Etat lui a donné celle de l'eau et de l'assainissement au 1^{er} janvier 2020.

La population évolue positivement (population totale 401 habitants au 1^{er} janvier 2020 et 408 au 1^{er} janvier 2021).

Concernant l'investissement, les priorités budgétaires sont :

- La réfection de la voirie (travaux prévus pour 2020 mais réalisés en 2021).
- Elaboration du PAD (Programme d'Aménagement Durable) : programme d'aménagement et de rénovation de la commune
- Ecole numérique (acquisition d'un tableau numérique et d'ordinateurs performant)
- Rénovation de l'école : peinture des halls et remplacement des volets roulants
- Rénovation de la fontaine

2- Ressources et charges de fonctionnement

Les dépenses sont regroupées en chapitre globaux :

Les dépenses courantes qui permettent le fonctionnement courant de la collectivité (EDF, assurance, entretien bâtiment et voirie, fêtes et cérémonies, règlement des impôts fonciers de la commune).

Les dépenses de personnel (salaires, charges, assurance du personnel).

Le personnel titulaire :
1 adjoint technique principal 2^{ème} classe (20 h/semaine)
1 adjoint technique principal 2^{ème} classe (31h55/semaine)
1 adjoint d'animation 2^{ème} classe (31h80/semaine)
1 secrétaire de mairie (22 h/semaine)

Le personnel non titulaire : 1 adjoint administratif contractuel indiciaire pour la gérance de l'agence postale communale (12h/semaine)

Les dépenses obligatoires (indemnités élus, frais de fonctionnement école, participation aux organismes de regroupement, subventions aux associations).

Les dépenses d'ordre (amortissement).

Les recettes de fonctionnement sont aussi regroupées en chapitres globaux :

Les impôts (impôts locaux, taxe additionnelle de mutation).

Les dotations versées par l'état (DGF, DSR, compensation de l'état pour les impôts)

Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
Chapitre	BP 2021	Chapitre	BP 2021
011-Charges à caractère général	84 560,00	013-Atténuation de charges	0,00
012-Charges de personnel	146 300,00	70-Produits serv.- domaines et ventes	81 358,00
014-Atténuation de produit	9 500,00	73-Impôts et taxes	132 000,00
65-Autres charges de gestion courante	89 610,00	74-Dotations et participations	64 197,00
66-Charges financières	0,00	75-Autres produits de gestion courante	110,00
67-Charges exceptionnelles	2 500,00	76-Produits financiers	0,00
022-Dépenses imprévues	17 000,00	77-Produits exceptionnels	0,00
023-Virement à la section d'investissement	26 995,00	042-Opérations d'ordre entre sections	5 000,00
042-Opérations de transfert entre sections	4 653,00	Excédent fonct. Précédent	98 453,00
Total dépenses exploitation	381 118,00	Total recettes exploitation	381 118,00

3-La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique la notion de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur les structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réfection de la voirie, à la réfection des réseaux...).

Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Opérations	BP 2021 voté + RAR	Opérations	BP 2021 voté + RAR
11-Matériels d'entretien voirie	10 000,00	11-Matériels d'entretien voirie	0
12-Mobiliers locaux publics	14 000,00	12-Mobiliers locaux publics	0
13-Tvx entretien bât. Communaux	6 000,00	13-Tvx entretien bât. Communaux	0
14-Réfection des chemins	5 000,00	14-Réfection des chemins	0
155-Acquisition terrain	32 500,00	155-Acquisition terrain	0
174-Travaux eaux pluviales	5 000,00	174-Travaux eaux pluviales	0
182-Aménagement terrain de loisirs (plantations)	8 000,00	182-Aménagement terrain de loisirs	0
184-Extension réseau éclairage public	4 000,00	184-Extension réseau éclairage public	0
1902-Trvx de voirie (le Penthier, Pré-David, rue	27 000,00	1902-Trvx de voirie (le Penthier, Pré-	5 732,00
1903-Réfection chemin d'Avigny	25 000,00	1903-Réfection chemin d'Avigny	0
201-Réfection registre délibérations	1 200,00	201-Réfection registre délibérations	0
202-PAD	25 000,00	202-PAD	0
203-Mise à jour documents et gestion cimetière	1 000,00	203-Mise à jour documents et gestion	0
204-Achat véhicule	25 000,00	204-Achat véhicule	9 470,000
211-Ecole numérique	5 000,00	211-Ecole numérique	1 700,00
212-Travaux fontaine	28 000,00	212-Travaux fontaine	
213- Travaux écoles	22 000,00	213- Travaux écoles	
040-Opérations d'ordre	5 000,00	021-Virement de la section de	26 995,00
OFI-Opérations financières	15 310,00	040-Opérations d'ordre	4 653,00
		OFI-Opérations financières	215 460,00
Total dépenses investissement	264 010,00	Total recettes investissement	264 010,00

Les opérations financières en recettes d'investissement regroupent l'excédent 2020 (194 120 €), l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement (17 000 €), le FCTVA et le produit de la taxe d'aménagement.